



ODR
Faimes

Waremmes, le 01 mars 2019

Compte rendu de la réunion de validation du diagnostic partagé
Commission Locale de développement Rural
27 février 2019

Membres de la CLDR :

- Présents : 31 personnes : *Georges BADA*, Etienne CARTUYVELS, Marie-Léonie COLPIN, Géraldine DAVENNE, Patrice DECELLE, , Jean-Marc DELCHAMBRE, Gilles DEVALLEE, Maxime ETIENNE, Nicolas FRAITURE, Sandrine FRESON, *Guillaume FRYNS*, Hubert GODIN, Herbert HANSEN, *Christian HEUSER*, Pierre JANSSENS, Joseph KEPPELNE, Virginie KLASSEN, Marie-Luce KOKELBERG-MARTIN, Xavier LECLERCQ, Camille LEONARD, Sophie LEONARD, Aurore NAGANT, Paul NELISSEN, Baptiste PIRON, Alexander REGIMONT, , Viviane SCBRASCINI, François THONON, Caroline VAN KERREBROECK, Carina VINCENT, Muriel WERY.
Membres présents pour la première fois
- Pour la Commune : Ludovic RASE, Agent-relais de l'opération
- Pour la FRW : Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement
- L'Auteur de PCDR : Laurence DOCQUIR
- Pour le GAL Jesuishesbignon.be : Céline KOVARI, chargée de mission mobilité
- Excusés : 5 personnes
 - o Dimitri COLIGNON, Anne DECHAMPS, Sébastien DENOLF, Rita RIGGI et Olivier SIMONON, membres de la CLDR

La présentation Powerpoint utilisée pour la réunion est consultable via le lien suivant :

<http://bit.ly/2XwkFyL>

Ordre du Jour

- Le GAL Je suis hesbignon - JPPMF
- Suivi de la CLDR du 16/01
- Prochaines missions de la CLDR
- Présentation du diagnostic participatif
- Suivi des attentes de la CLDR

Accueil des participants

Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sont accueillis par M. Etienne Cartuyvels, Bourgmestre de Faimés, qui remercie les participants pour leur présence et souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres présents : Georges BADA, Guillaume FRYS et Christian HEUSER. Il rappelle également l'objectif principal de la soirée : la présentation et la validation du diagnostic partagé. Il présente Mme Laurence Docquir, l'Auteur de PCDR dont la mission sera de formuler la stratégie de développement et de rédiger les différentes parties du PCDR.



1. GAL Je suis Hesbignon – JPPMF

Céline KOVARI, chargée de mission au GAL Je suis Hesbignon, présente sa fiche projet « Je pédale pour ma forme » aux participants. Cette fiche a un double objectif :

- Créer un réseau cyclable
- Sensibiliser à la pratique du vélo et promouvoir ce réseau.

Pour cela, elle recherche des personnes motivées par ce projet, pratiquant le cyclisme et qui sont prêts à aller sur le terrain vérifier les itinéraires choisis. Ce réseau cyclable est un réseau opérationnel qui doit permettre de relier les différents points d'intérêt fonctionnel de la commune (Administration communale, écoles, lieux de loisirs, commerces, services, emplois, etc.), suivant 3 critères : la rapidité, la sécurité et le confort. Une fois cet itinéraire validé et les éventuels points noirs identifiés, un balisage pourra être mis en place (panneaux directionnels F34B2) et des subsides pourront éventuellement être obtenus auprès de la Région Wallonne pour réaliser des travaux sur les sections de routes les plus endommagées.

Plusieurs personnes se portent volontaires pour constituer ce groupe de cyclistes :

- Muriel Wery
- Xavier Leclercq
- Etienne Cartuyvels
- Marie-Léonie Colpin
- Guy Fryns
- Nicolas Fraiture
- Patrice Decelle

Ce groupe de travail reste cependant ouvert à des habitants qui seraient intéressés. Les membres de la CLDR sont invités à en informer les candidats potentiels.

Le GAL ne dispose pas de budget pour réaliser les aménagements de sécurité qui seront identifiés par les participants. Le travail réalisé permettra toutefois de pouvoir répondre rapidement à des appels à projets et prétendre à des financements. Si la CLDR décide de faire de la mobilité douce un de ses axes de travail, des financements en Développement Rural sont également envisageables.

Un participant interpelle également la Chargée de Mission pour qu'elle remonte aux autorités de la ville de Waremme la nécessité de pouvoir sécuriser les vélos à la gare.

2. Suivi de la CLDR 16/01

Colin Sonck, revient brièvement sur la réunion précédente du 16 janvier.

- Différents moyens de communication ont été utilisés pour informer les habitants de Faimles de la mise en place de la CLDR. Un article a été publié sur la page facebook Opération de Développement Rural de Faimles, une page y a été consacrée dans le Flash Info (livret d'information intermédiaire entre deux bulletins communaux) et un article a été publié dans la presse.
- Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé. Il n'y a pas eu de remarques. Le compte rendu est désormais public et consultable par tous. Il sera placé sur le site internet de la Commune ainsi que sur la page Facebook de l'Opération.
- Le Règlement d'Ordre Intérieur, approuvé par le Conseil communal, est ensuite distribué aux participants.
- Le « Qui est qui », répertoire des membres de la CLDR n'est pas encore totalement finalisé. Il sera imprimé et distribué lors de la prochaine séance. Les membres peuvent, s'ils le souhaitent, vérifier ou compléter une dernière fois leurs informations en le consultant via le lien <http://bit.ly/QQBfaimles>. Les éventuels commentaires doivent parvenir aux agents de la FRW pour le vendredi 15 mars au plus tard.
- Certains membres, nommés par le Conseil communal, n'ont pas souhaité s'impliquer dans les travaux de la CLDR. Les membres de la CLDR sont donc aujourd'hui **37 sur les 44** de départ.
- Une fiche d'évaluation se trouve à disposition des membres qui souhaitent laisser un retour sur l'organisation de la réunion. C'est pour les agents de la FRW un feedback appréciable qui leur permet de s'améliorer.

- Enfin, la synthèse des attentes exprimées par les membres de la CLDR lors de la réunion passée seront passées en revue en fin de séance. Les agents de la FRW proposeront des actions pour y répondre.

Questions et remarques

- Un participant demande s'il est possible d'afficher qui suit la page facebook de l'ODR.
 - *Après vérification, il n'est pas possible pour un utilisateur classique de visualiser qui a « liké » une page pour des raisons de confidentialité instaurées par Facebook.*

3. Prochaines missions de la CLDR

Marc Van den Broeck rappelle les 2 grandes étapes d'une Opération de Développement Rural : l'élaboration du PCDR et la mise en œuvre des projets qui y sont repris.

Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du PCDR. Le point principal du jour est la validation du diagnostic partagé.

Le **diagnostic partagé**, réalisé par l'Auteur Laurence Docquir, est le croisement du diagnostic socio-économique - analyse de données statistiques réalisée dans un premier temps - et des souhaits émis par la population lors des consultations citoyennes.

Une fois ce diagnostic adopté, la prochaine étape sera d'identifier les principaux enjeux du territoire sur base des grands constats mis en évidence par le diagnostic partagé.

La suite sera alors de définir la stratégie de développement de Faimes pour les 10 ans à venir en commençant par définir des objectifs et en construisant ensuite des projets qui y répondent.

Pour mieux faire comprendre la démarche, il fait un parallèle avec une visite chez le médecin.

*Avant de prescrire un traitement (le projet), le médecin fera certainement un **diagnostic**, s'enquerra de ce qui va bien ou pas, prendra le pouls, palpera les organes ou demandera des analyses complémentaires.*

*Cette analyse approfondie permettra de déterminer ce sur quoi il faudra agir (le poids, la tension, le tonus), bref **l'enjeu** auquel il faudra répondre.*

*Si l'enjeu est le poids, il est important de se fixer un **objectif**. Par exemple : perdre 10 kilos d'ici 6 mois.*

*Pour atteindre cet objectif plusieurs traitements - **projets** sont envisageables : courir une demi-heure par jour, nager chaque semaine, changer son alimentation, voire se faire placer un anneau gastrique.*

La même logique s'applique pour une opération de développement rural. C'est en respectant ces différentes étapes de construction de la stratégie qu'on pourra s'assurer de la pertinence des projets retenus.

Questions et remarques

- Les projets qu'on imaginera par la suite, devront-ils être réfléchis par rapport à un certain budget? Sera-t-on limité par le coût budgétaire des projets ?
 - *Le slogan de l'ODR de Faimois c'est « Faimois, rêvez », donc dans un premier temps nous ne nous briderons pas et laisserons libre cours à notre imagination. Dans un second temps, le coût des projets sera évidemment mis en balance avec les capacités budgétaires, techniques et humaines, mais partons du principe que tout bon projet mérite d'être réalisé.*

4. Présentation du diagnostic participatif

Exercice en groupe : les persona

Pour faciliter l'appropriation du diagnostic partagé, Laurence Docquir propose aux membres de travailler en groupe et de prendre en compte le point de vue d'autres habitants en utilisant la méthode des persona, personnages fictifs représentatifs de la diversité des profils sociodémographiques présents dans la commune.

Les membres sont ensuite invités à comparer leur propre expérience à celle vécue par les persona. Le but du travail est de permettre aux membres de réagir à la présentation du diagnostic en intégrant les attentes et besoins de l'ensemble de la population, et pas uniquement en fonction de son propre point de vue. Les documents de travail sont repris par Laurence Docquir et lui permettront d'approfondir sa réflexion.

Présentation du diagnostic par l'Auteur de PCDR

Laurence Docquir a synthétisé son travail d'analyse et les enseignements de consultations en 8 grands constats qu'elle présente à la CLDR en argumentant les points positifs et négatifs.

Après chaque constat, il est demandé aux participants s'ils sont d'accord ou non avec les éléments présentés afin de pouvoir valider le diagnostic partagé.

EN 2019, FAIMES C'EST... UNE COMMUNE TRÈS (TROP?) ATTRACTIVE

- Une forte croissance de la population : +38% depuis 1991
- Evolution démographique grâce à un solde naturel positif et aux nouveaux arrivants.
- Une population majoritairement dans la classe d'âge des actifs (21-59 ans).
- 25% de la population a moins de 20 ans.
- Une densité de population qui reste faible pour la région.
- Une forte représentativité des hauts revenus dans la population.
- Forte majorité de couples avec enfants.
- L'augmentation de l'urbanisation
- Une diversification de l'offre de logements
- Des rénovations soignées du parc de logement existant

Mais également :

- Des changements dans la structure démographique : vieillissement, personnes seules, familles monoparentales.
- Une commune qui semble peu accessible pour les personnes à faible revenu.
- Un pourcentage de bénéficiaires du Revenu D'Intégration Sociale qui est faible (1%) mais qui a doublé. Une pauvreté présente.
- Une pression démographique sur les services et une pression urbanistique sur l'environnement et le cadre de vie.
- Une diversification de l'habitat encore trop légère (peu d'appartements 2% de l'offre)
- Un parc de logements peu en adéquation avec l'évolution des ménages (82% du bâti a plus de 104 m², contre 70% en moyenne dans les communes voisines).
- Crainte de devenir des villages dorts.

Questions et remarques des participants :

- Quelles sont les communes voisines prises en compte pour le calcul des pourcentages ?
 - *Il s'agit des communes de Verlaine, Villers-le-Bouillet, Braives, Geer, Waremme et Donceel*
- Ce n'est plus une crainte de devenir des villages dorts, c'est une réalité. Il n'y a pas assez de travail dans la commune et les gens ne sortent de chez eux que pour aller travailler.
 - Un participant souligne toutefois que la vie associative et festive est particulièrement dynamique, tant les weekends qu'en soirée.
- L'offre de logements correspond actuellement au profil de la population, mais peut-être plus dans 10 ans !
- On voit quand même de plus en plus de fermes qui sont transformées en appartements
 - *C'est une réalité, mais le nombre d'appartements reste marginal par rapport aux communes voisines*
- De nombreuses personnes âgées quittent la commune pour aller à Waremme, non pas parce que leur logement est inadapté, mais pour se rapprocher des services et commerces, d'un environnement adapté à leurs possibilités en termes de mobilité.

- *Au vu des réactions et des commentaires qui ont été faits lors des consultations, la place des seniors dans la société faimoise semble effectivement un enjeu auquel il nous faudra réfléchir.*

EN 2019, FAIMES C'EST...

UN CADRE DE VIE CALME, PAISIBLE ET VERT AUX RESSOURCES NATURELLES LIMITÉES ET FRAGILES

- Un environnement rural : 91% du territoire - zones non urbanisées.
- Des paysages ouverts ponctués par les villages et des zones paysagères intéressantes (2 zones d'intérêt paysager et 11 points de vue remarquables).
- Des actions pour renforcer le maillage écologique : création de mares, plantations de haies, création d'un verger didactique.
- Des chemins creux remarquables mis en valeur dans le cadre des circuits balisés.
- Les Amis de la nature.
- La participation au Contrat Rivière Meuse-Aval.
- Des actions en faveur de la préservation de l'environnement.

Mais également :

- Un territoire sans espace naturel « protégé » (Natura 2000, réserve naturelle, Site de Grand Intérêt Biologique).
- Un maillage écologique très faible malgré les actions développées par la Commune (mares, vergers, haies).
- Les lieux existants peu valorisés.
- Disparition des vergers au profit de l'urbanisation.
- Des projets peu pérennes (ex: plantation de haies).
- La nature absente de la communication officielle de la commune (site web).
- Les problématiques nature et environnement qui semblent être principalement vus sous l'angle « déchets ».
- Pas de plan communal en faveur de la nature, des paysages, de l'environnement, de leur préservation et mise en valeur.

Questions et remarques des participants :

- Quand on regarde les cartes Ferraris, tous les noyaux villageois étaient bordés de vergers, aujourd'hui il n'y en a presque plus.
- La disparition des vergers n'est pas uniquement due à l'urbanisation, on les a arrachés, on ne les entretient plus et on ne replante plus. C'est un patrimoine qui se meurt.
- À la sortie de Les Waleffes il y avait un ancien verger mais qui a été complètement arraché.
- Les vergers haute tige disparaissent car ils n'ont plus de valeur économique. Plus grand monde ne récolte les fruits de hautes tiges. On a encore des vergers mais ce sont de vergers de type industriels.
- Il y a des aides pour replanter des haies ou des vergers, mais est-ce qu'on en veut ?

- Il y a un moment où l'augmentation de l'urbanisation et le souhait de conserver des vergers voire d'en recréer est incompatible.
- Si les habitudes végétariennes continuent à se développer, il y a de fortes chances que les prairies et pâturages soient également récupérés pour les cultures, puisqu'il y aura moins de ruminants.

EN 2019, FAIMES C'EST...

UN CADRE PATRIMONIAL DE GRANDE VALEUR ET UN CADRE VILLAGEOIS TROP PEU CONVIVAL

- De éléments patrimoniaux dont certains de grande valeur patrimoniale et architecturale (9 monuments et 8 sites classés).
- Les fermes, églises, chapelles qui constituent un cadre de grande qualité
- Des propriétés publiques (Chapelle de Saives et Oratoire Saint-Sulpice) rénovées.
- Des noyaux villageois traditionnels de Hesbaye.

Mais également :

- Un patrimoine essentiellement privé et donc peu accessible.
- Développement d'un bâti hétérogène.
- Des places, placettes ou autres espaces publics de qualité moyenne et principalement dédiées au parking.

Questions et remarques des participants :

- Les places de villages sont un vrai point noir : elles ne servent qu'à du parking sauvage.
- Tout le monde s'accorde cependant à ce qu'elles doivent pouvoir continuer à accueillir les festivités villageoises. Ce n'est pas incompatible avec des aménagements favorisant la convivialité.

EN 2019, FAIMES C'EST...

UN TERRITOIRE OÙ TOUTES LES FORMES DE MOBILITÉ NE SONT PAS ENCORE BIEN MAÎTRISÉES

- Proximité des gares de Waremme et de Remicourt.
- Trois lignes de bus qui connectent Faimes avec les pôles voisins.
- Deux grands axes routiers qui passent par la commune et la relient aux pôles et axes autoroutiers.
- Des actions menées par la Commune afin de sécuriser les déplacements et de diminuer la vitesse.
- Un projet transcommunal (GAL) destiné à soutenir la mobilité douce.
- Des actions de soutien au covoiturage (CoVoit'Stop et Carpool Plaza) et des services aux déplacements (Mobi-service).

Mais également :

- Une voiture qui reste indispensable.
- L'offre de transports en commun qui propose peu de connexions entre les villages et qui est adaptée aux horaires et périodes scolaires.
- Un sentiment d'insécurité le long des grands axes mais aussi dans les villages (absence de trottoirs, passage du charroi agricole).
- Pas de voies dédiées aux vélos.

Questions et remarques des participants :

- Est-ce que le système Covoit' STOP fonctionne réellement ?
 - *Le système Covoit'stop est un projet de la Province de Liège qui pour diverses raisons a pris beaucoup de retard. C'est exact qu'on ne ressent pas non plus une réelle volonté de le faire vivre. Mais ça pourrait faire l'objet d'un projet ici à Faimois.*

EN 2019, FAIMES C'EST...

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PRÉSENTES MAIS QUI GÉNÈRENT PEU D'EMPLOIS POUR LES FAIMOIS

- 259 indépendants.
- En 2017, 63 entreprises qui occupent au moins 1 salarié
- 424 postes de travail salariés proposés sur le territoire communal : 69,6% dans le privé et 30,4% dans le public.
- Présence de commerces de proximité.
- Une ADL dynamique.
- Taux de chômage bas (7,9%)

Mais également :

- 4,2% des salariés qui résident dans la commune y travaillent (12,5% dans les communes voisines).
- Un taux d'emploi intérieur de 32,3 contre 46 dans les communes voisines (68ème /262 communes wallonnes)
- Peu d'entreprises locales pourvoyeuses d'emplois.
- Peu d'établissements HoReCa (1 restaurant et deux glaciers).
- Une offre commerciale limitée.
- Pas d'infrastructures et d'équipements pour accueillir les artisans, TPE et PME

Questions et remarques des participants :

- Vu la taille de la ville, la présence de Waremmes biaise complètement les statistiques.

- *Il est exact que le voisinage de Waremme a une influence sur les statistiques. Il n'est malheureusement techniquement pas possible d'exclure la commune lors des calculs*
- *Les chiffres sont cependant vérifiés individuellement par rapport aux communes voisines au profil similaire à celui de Faimés, et l'on peut estimer que les tendances mises en avant dans le diagnostic sont correctes.*
- D'autres communes voisines disposent d'un zoning (Villers-le-Bouillet, Geer, Verlaine) ! Ce n'est pas comparable.
- Il faut également prendre en compte la proximité avec une ville. On ne développe pas les mêmes services quand on est à côté d'une ville comme Waremme que si on est une commune plus isolée.
- De plus, on va au plus proche pour aller chercher les commerces ou les services, on ne réfléchit pas si on est sur le territoire communal ou pas.
- On pourrait imaginer développer des infrastructures d'accueil pour des artisans ou des indépendants.

EN 2019, FAIMÉS C'EST...

UNE AGRICULTURE PERFORMANTE MAIS TROP PEU INTÉGRÉE

- Secteur économique important (14% des indépendants).
- 47 exploitations agricoles (2017) qui occupent 85% du territoire.
- Une activité qui joue un rôle important dans la qualité paysagère et le caractère rural de la commune.
- Quelques exploitations qui se spécialisent dans le biologique (1), la vente directe (2) ou se diversifient dans des activités de loisirs.
- Les fermes pédagogiques qui participent à la vitalité du territoire.

Mais également :

- Une agriculture intensive pas toujours bien perçue par les habitants.
- Un taux de participation des exploitations aux Mesures agro-environnementales qui restent assez faible (15%).
- Une diversification encore maigre, peu de circuits courts et de ventes directes.
- Des agriculteurs qui estiment ne pas être bien compris et respectés (ex: déchets dans les champs).
- Des nuisances souvent mal acceptées.
- Une mécompréhension de leurs activités par les néoruraux

Questions et remarques des participants :

- Les agriculteurs ne respectent pas toujours le mètre d'accotement qui est de propriété communale.
- Le chiffre de 15% de Mesures Agro-Environnementales (MAE) est-il vraiment faible ?
 - *Les données les plus récentes datent de 2010 et peut-être les choses ont-elles évolué entretemps. Les statistiques confirment cependant tout à fait cette*

interprétation : https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur_id=811307&ordre=0

EN 2019, FAIMES C'EST...

UNE VIE VILLAGEOISE TRÈS DYNAMIQUE MAIS ENCORE TROP PEU OUVERTE À TOUTES LES CATÉGORIES D'HABITANTS

- Volonté des habitants de garder un esprit villageois.
- De nombreuses associations locales, culturelles et sportives qui proposent des activités durant toute l'année.
- Le Faimous Day qui rassemble les habitants.
- Une bonne coordination communale des calendriers et un soutien communal aux organisations villageoises.
- Un partenariat avec le Centre culturel de Waremme
- Des équipements sportifs.
- Une bibliothèque (Viemme) et le passage du bibliobus.
- Des salles dans presque tous les villages.
- L'Oratoire Saint-Sulpice en cours de rénovation – espace culturel
- Des circuits balisés pour la balade.
- Les plaines de jeux de Viemme et Borlez.

Mais également :

- Des nouveaux habitants qui participent peu aux manifestations.
- Des villageois qui participent peu aux manifestations des villages voisins.
- Une offre culturelle trop peu diversifiée.
- Des équipements sportifs trop limités, trop centralisés (principalement à Borlez) ou absents (hall de sports).
- Des équipements culturels et associatifs jugés insatisfaisants et/ou qualitativement faibles (la salle Patria à Les Waleffes).

Questions et remarques des participants :

- Les équipements sportifs sont centralisés à Borlez, mais a-t-il vraiment été dit aux consultations qu'ils étaient « trop » centralisés ?
 - *Effectivement, ça n'a pas été mentionné et sera corrigé*

EN 2019, FAIMES C'EST...

UNE CHAÎNE DE SERVICES ACTUELLEMENT APPROPRIÉE

- Une offre d'accueil de la petite enfance
- Trois établissements scolaires : écoles maternelles et primaires, une nouvelle école.
- Accueil extra-scolaires.
- Conseil Communal de enfants.
- De nombreuses activités pour les enfants, des mouvements de jeunesse actifs, des espaces de jeux
- Des activités pour les aînés mais aussi une résidence privée de 62 places.
- Un CPAS actif qui propose de nombreux services à un large panel d'habitants (Espace informatique, Jardi-home, magasin de seconde main...).

Mais également :

- Une offre d'accueil de la petite enfance qui semble insuffisante et pas de crèche.
- L'école de Les Waleffes jugée trop petite et défraîchie.
- La quasi-absence d'offre d'activités (hors sports) et d'espaces spécifiques pour les adolescents.
- Une offre d'accueil pour les aînés insuffisante.
- Un Conseil Communal des Aînés qui n'a pas été renouvelé.

Questions et remarques des participants :

- Au vu des nombreux points plutôt négatifs, peut-on réellement dire qu'elle est « actuellement » appropriée.
 - *En gros, l'offre de services correspond à la demande actuelle, mais il sera certainement nécessaire de réfléchir à son adéquation à l'évolution de la population.*
- L'offre d'accueil de la petite est insuffisante avec seulement 24 places.
 - *Les statistiques confirment qu'à l'exception de Verlaine, les communes voisines présentent un meilleur taux de couverture*
https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=8&indicateur_id=243900&sel_nive_au_catalogue=T&ordre=0

Des thématiques importantes n'auraient-elles pas été abordées dans la présentation ?

- Un participant regrette que « l'Intergénérationnel », pourtant souhaité par de nombreuses personnes, ne ressorte pas assez de la présentation.
 - *Le souhait d'un développement des liens intergénérationnels a effectivement souvent été mentionné. Néanmoins, on ne peut en faire un constat à part entière. C'est plutôt une thématique transversale qui doit transparaître dans la vie associative, le logement, etc... ou qui se traduira à travers un enjeu plus large lié au « vivre ensemble »*

Moyennant la prise en compte des remarques formulées par la CLDR, dont certaines nécessiteront certainement une réflexion approfondie, les membres de la CLDR marquent leur accord pour utiliser le diagnostic partagé comme base de travail pour établir sa stratégie.

5. Suivi des attentes de la CLDR

Lors de la réunion précédente, les membres de la CLDR ont été invités à exprimer sur papier leurs souhaits et attentes quant aux éléments qui leur semblent nécessaire pour un travail de qualité.

La FRW n'a pas eu le temps de répondre à ces demandes en fin de réunion car le timing était déjà dépassé mais cela sera fait en début de prochaine séance.

6. Les 5 dernières minutes

Dorénavant, les 5 dernières minutes de la séance sont à disposition des participants qui souhaiteraient informer les membres de la CLDR d'évènements à venir dans la commune ou de tout autre information/communication/sollicitation...

7. La suite de l'opération

Plusieurs participants souhaiteraient que la date de la prochaine réunion, mieux encore, des prochaines réunions soit communiquée en séance.

Dans la phase de construction de la stratégie, c'est un peu difficile car le contenu des réunions est construit sur base du travail effectué par les membres.

Un participant suggère de planifier d'office une réunion fin de mois, par exemple le dernier mercredi du mois, et de l'annuler s'il n'est pas possible d'organiser la réunion. La FRW s'engage à réfléchir à l'organisation des réunions et à proposer, dans la mesure du possible, la date de la prochaine réunion à la fin de la séance.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Colin Sonck et Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

8 personnes sur 31 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	94%
2. Local adapté	63%
3. Qualité de l'animation	66%
4. Objectifs de la réunion clairs et sensés	75%
5. Méthodologie de travail intéressante	69%
6. Séance productive	63%
7. Travail personnellement enrichissant	50%
8. Plaisir de participer	75%
9. Evaluation globale	69%

Les participants interpellent par ailleurs les organisateurs sur l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique ou sur la distribution de photocopies en couleur.

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Colin Sonck ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : c.sonck@frw.be ou m.vandenbroeck@frw.be ou Ludovic Rase (agent relais de l'Opération) au 019/339 869 ou ludovic.rase@faim.es.be